



JM-CD-2020-D-

Castets, le 4 décembre 2020

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Comité syndical du Syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born, qui aura lieu dans la salle des fêtes de la commune de Saint Julien en Born, le :

VENDREDI 11 DECEMBRE A 17 HEURES

Ordre du jour :

- Nomination d'un secrétaire de séance :
- Adoption du compte rendu du comité syndical du 19 août 2020 :
- Décisions prises dans le cadre des délégations d'attribution du Comité syndical au Président :
- Election du suppléant représentant au Syndicat Mixte de l'Agence Landaise pour l'Informatique, dit ALPI :
- Décision modificative n°1 au budget primitif :
- Décision modificative n°2 au budget primitif :
- Décision modificative n°3 au budget primitif :
- Détermination du lieu du prochain comité syndical :
- Echanges autour des perspectives d'évolution quant au fonctionnement du syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born :
- Questions diverses.

Vous avez la possibilité, en cas d'absence à cette réunion, de donner pouvoir à un autre délégué du comité syndical. Dans ce cas, le pouvoir joint à la présente sera requis à l'ouverture de la séance pour entrer dans la comptabilisation des votes. Pour cette réunion, l'admission de deux pouvoirs par délégué présent est autorisée.

Je vous prie de croire, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean MORA

SYNDICAT MIXTE DE RIVIERES
DU MARENSIN ET DU BORN